

<http://enseignants.se-uns.org/Dans-mon-bahut-le-budget-c-est-bientot>



# Dans mon bahut, le budget, c'est bientôt !

- Je suis... - Prof de lycée - collège -

Date de mise en ligne : jeudi 12 novembre 2015

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Avec la répartition de la DHG, le vote du budget est l'un des actes essentiels du CA des établissements. Il doit être voté dans le courant du mois de novembre.

Souvent vu comme quelque chose d'essentiellement technique, le budget est pourtant un acte éminemment politique. Il traduit les choix de l'établissement et les moyens qu'il se donne pour y parvenir. Il peut avoir des conséquences importantes sur les conditions d'enseignement.

À partir des recettes prévues, principalement la subvention de la collectivité territoriale de rattachement, les établissements doivent construire un budget qui réponde à leurs besoins dans les différents domaines, aussi bien l'entretien des locaux que les crédits pédagogiques.

**Depuis la RCBC** (Réforme du cadre budgétaire et comptable des établissements) finis les chapitres A1, A2, C, R2 etc.

Le budget est désormais présenté en « missions » divisées en « domaines ». L'objectif est d'identifier les dépenses en fonction de leur destination. Dans tous les établissements, 3 chapitres sont obligatoires : "Activités Pédagogiques" (AP), "Administration et Logistique" (ALO) et "Vie de l'Elève" (VE). S'y ajoutent des services spéciaux pour la restauration et les bourses nationales.

**Le vote du budget** demande une vigilance particulière aux membres des CA.

Il faut s'assurer que les crédits dédiés aux dépenses pédagogiques (disciplines, projets, sorties...) correspondent bien aux demandes des collègues et aux priorités affichées. Les choix annoncés par l'établissement doivent se traduire dans le budget.